

**ARRETÉ DU MAIRE**

N° 2024-103

Nos réf : SR/HT/HG

La Maire de la Commune de Bavans,**Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,****Vu le Code de la Voirie Routière,****Vu le Code de la Route, article R.411-26,****Vu le Code Pénal, article R. 610-5,****Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, et les textes subséquents le modifiant et le complétant,****Considérant que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.****ARRETONS**

Article 1 : L'entreprise Fibre Réseaux Nord sise 1, rue Lagorsse à Fontaibleau, mandatée par Orange, interviendra pour des travaux de terrassement pour l'implantation d'un poteau, au niveau du 15 rue du Bois Joli 25550 BAVANS.

Article 2 : Pendant la durée des travaux programmés pour une durée maximum d'une demi-journée prévu le 12 décembre 2024, des restrictions sur section courante et l'empiètement sur la chaussée seront autorisées. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit sur la zone de chantier. La circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir).

Article 3 : L'entreprise Fibre Réseaux Nord mettra en place une signalisation adaptée pour maintenir la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cyclistes, piétons). Cette signalisation devra être conforme à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire en cas de travaux en agglomération. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans, le responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 11 décembre 2024

**Madame la Maire
Sophie RADREAU****Notifié à l'intéressé le : 11 décembre 2024
Publié sur site internet le : 11 décembre 2024****Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS**

Tél. 03 81 96 26 21

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr